



GRENOBLE - ALPES
MÉTROPOLITAIN

Christophe FERRARI
Président
Maire de Pont-de-Claix

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

015391

Grenoble,

02 OCT. 2017

Cabinet du Président

Nos références : CAB/CS//LMR/CG/LT084

Objet : Projet de restructuration du site General Electric de Grenoble

Monsieur le Président de la République,

Par courrier en date du 6 juillet dernier, j'appelais votre attention sur le projet de restructuration du site General Electric de Grenoble ouvrant une perspective de réduction de près de la moitié des effectifs, soit pas moins de 345 emplois, hors bien évidemment emplois indirects.

Je tiens, par la présente, à souligner une nouvelle fois l'impérieuse nécessité de rechercher des solutions pérennes pour maintenir l'activité d'un des fleurons du territoire métropolitain et préserver ainsi l'avenir des salariés concernés.

En ce sens, je reviens aujourd'hui vers vous afin de vous saisir d'une opportunité qui permettrait, d'une part, d'apporter une réponse au défi de la transition énergétique et, d'autre part, de préserver l'intégrité de notre outil industriel grenoblois.

Cette opportunité repose sur les conclusions d'une étude commanditée par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie sur le potentiel de stockage de l'énergie. Celles-ci indiquent qu'en France Métropolitaine, à l'horizon 2030, les seuls stockages d'électricité de masse rentables seront les Stations de Transfert d'Énergie par Pompe (STEP).

Le développement des STEP en France et en Europe apparaît ainsi comme un enjeu essentiel de la transition énergétique. En effet, le développement des énergies renouvelables intermittentes, tributaires des conditions météorologiques, impose une adaptation des réseaux de distribution afin d'ajuster en temps réel production et consommation, ce qui suppose de développer des capacités de stockage conséquentes, rapidement mobilisables et faciles à reconstituer. Six STEP existent d'ores et déjà en France, représentant une puissance de 4200 MW, et l'étude mentionnée précédemment estime leur potentiel de développement de 1 à 1,5 GW.

Ces stations fonctionnent sur la base de groupes de turbines-pompes dont la conception dépend du site d'implantation. Elles nécessitent ainsi une ingénierie spécifique permettant de concevoir un équipement adapté, à l'image de celle présente à Grenoble.

Il est aussi question de la maîtrise de la fabrication des éléments essentiels et à forte valeur ajoutée découlant de cette ingénierie. Aujourd'hui, les ateliers du site grenoblois possèdent des savoir-faire reconnus en matière d'usinage, de soudure, d'assemblage et de vérification. Ils sont toutefois directement menacés.

Bien évidemment, nous ne pouvons envisager le maintien d'activités qui ne seraient pas concurrentielles. Encore faut-il, lorsque nous voyons les ateliers d'autres grands pays industriels produire des équipements à prix très inférieurs, nous interroger sur le niveau de qualité et de fiabilité de la production.

Tel n'est pas le cas des ateliers grenoblois lorsqu'ils fabriquent des pièces critiques à forte valeur ajoutée pour les STEP. Le niveau de maîtrise et de compétence des équipes permet de garantir une production qui a toute sa place sur le marché international.

Considérant ces éléments, je tiens à vous faire part de ma conviction qu'il nous faut saisir cette opportunité qui se justifie aussi bien économiquement qu'industriellement ou encore politiquement en participant, comme je l'indiquais précédemment, à apporter une réponse au défi de la transition énergétique tout en préservant l'intégrité de notre outil industriel grenoblois.

Convaincu que votre concours nous est indispensable, je sollicite, au nom de la Métropole, une rencontre prochaine qui nous permettra d'échanger plus avant quant à cette opportunité pour notre pays comme pour le site General Electric de Grenoble et ses salariés.

Dans l'attente, je me rapprocherai de Messieurs Nicolas HULOT, Ministre de la Transition écologique et solidaire, et Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances, afin de préparer cette rencontre.

Vous remerciant par avance et demeurant à votre entière disposition en tant que de besoin, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Très Cordialement

—

Le Président,


Christophe FERRARI